Commentaire relatif aux comptes et bilan de l’ASBL Musées et Société en Wallonie.

Remarque préalable :

Plusieurs faits annuels nous ont poussés à limiter nos dépenses durant l’exercice. Nous voulions néanmoins réaliser une année à la hauteur de nos 25 ans. Finalement, nous dégageons du bénéfice cette année que nous aimerions provisionner en vue de notre futur déménagement et de projets spécifiques (site internet, achat de matériel, promotion).

Le résultat positif est de **34.277,39€**

**Bilan – 231.775,98€**

Le montant total du bilan 2023 est de 231.775,98€ contre202.600,16€ en 2022. On remarque une belle diminution des créances en ce qui concerne le CGT mais une hausse au niveau de l’AWaP. Notre trésorerie se porte bien avec des valeurs disponibles bien supérieures à l’année précédente.

**Actif**

*Immobilisations corporelles*

La valeur résiduelle à amortir du matériel informatique s’élève à **965,34**€. Elle augmente légèrement suite à l’achat de 2 nouveaux ordinateurs.

*Créances un an au plus (40/41)*

Le compte de créance s’élève à 79.522,34€. Nous résorbons le montant total de nos créances par rapport à l’an passé.

*Valeurs disponibles*

Le compte en banque BE30 0013 7429 7111 montre une position de **147.946,99€** au 31/12**.** Notre trésorerie qui était parfois encore fragile nous permet maintenant d’envisager sereinement le déroulement d’une année.

**Passif**

*Bénéfice reporté*

Le résultat 2022 de 34.277,39€ est affecté en partie selon…

*Dettes à un an au plus*

*Comptes de régularisation*

Le compte 4930 – Produit à reporter s’élève à 52.300€. Ce montant correspond au montant alloué par le fonds ST’ART pour la réalisation, en 2024, d’un projet dans le cadre de l’appel MuseumTech (44.800€) et d’un projet intercommunautaire à cheval sur 2023 et 2024 (7500€).

**Produits – 513.772.18 €**

1. *Chiffre d’affaires*

Le chiffre d’affaires s’élève à **84.421,43€** (contre **51.484,55** en 2021)(**58.556,43€** dans les postes comptables), subsides exclus, les cotisations des membres ayant été ajoutées au C.A comptable.

Le C.A. est en forte augmentation. Cela s’explique par l’offre de marché (25 K€) remportée pour la réalisation d’une étude et par l’augmentation des inscriptions aux formations. En effet, les formations en présentiel étant redevenu la norme, les rentrées sont dès lors plus importantes. Nous avons également des rentrées au niveau des inscriptions aux conférence grâce à l’organisation de notre colloque.

L’évolution du C.A. sur 5 ans montre une belle évolution.

1. *Production immobilisée*

*Compte 736211* : nous avons perçu une somme de 10K€ de la Loterie nationale pour un proposition rendue en 2021. Nous n’espérions plus de retour positif pour cet appel.

*Compte 736310 et 20*: nous avons maintenant scindé ces deux subsides.

*Compte 7377*: le montant du fonds Maribel diminue suite à un congé de paternité.

**Charges – 479.394,51€**

Le compte des charges est un peu plus élevé que l’an passé (465.662,59€). Le différentiel s’explique notamment par l’augmentation des frais liés à nos évènements (+ 8199,22€ de frais de réception) et aux formations particulièrement fournies en 2023 (6197).

*B. Services et biens divers*

*Compte 6120* : suite aux évènements liés à nos 25 ans, plusieurs envois ont été effectués.

*Compte 6134 :*comme expliqué ci-dessus, les frais de réception liés à nos 25 ans ont été plus importants.

*Compte 6136 :* notre présence à Berck-sur-Mer a repris et nous avons également hébergé plusieurs intervenants lors de notre colloque.

*Compte 6137*: ce compte est un transfert du compte 61011 précédemment utilisé.

*Compte 6139 :* nous augmentons nos actions de promotion en faveur des musées membres.

*Compte 613910 :* la différence avec 2022 est due à une temporalité de facturation différente. Le montant 2023 correspond au contrat de maintenance et de gestion de nos sites internet que nous avons avec I-Logs.

*Compte 6164*: nous avons acquis à vie les droits exclusifs sur notre mascotte Mani (Marmaille&Co).

*Compte 6169*: L’achat de matériel graphique pour le colloque, les jeux SJP et Marmaille est supérieur à l’an passé.

*619200 :* En 2022, nous avions participé au salon de l’éducation. L’expérience ne fut pas renouvelée en 2023.

*Compte 6193 :* les dépenses liées à l’événement Marmaille&Co étaient plus importantes l’an passé.

*Compte 6197*: ce compte est le corollaire de nos rentrées en formation. Du fait de la recrudescence du présentiel, nous avons également eu des frais de formateurs plus conséquents.

*Compte 619810*: la cotisation CESSoC étant plus élevé signifie que le volume d’emploi de notre secteur a augmenté par rapport à l’an passé.

*Rémunérations*

*Compte 62*: les charges sociales n’augmentent que très peu malgré l’engagement 6 mois d’une personne à mi-temps. Cela s’explique en grande partie à la dotation pour le pécule de vacances plus réaliste cette année que l’an passé.

En cinq années, nous remarquons une augmentation de la charge salariale de près de 60%. Cela est dû notamment à la fin de l’exonération liée à l’APE mais également à l’engagement de personnes et aux indexations des salaires.

*Compte 6442 :*La différence correspond à des charges exceptionnelles l’an passé dans le cadre du projet Virtual Museum Mediation.

*Compte 6662*: nous n’avons pu justifier 13.149,20€ du subside CGT en 2021.

En 2023, le montant alloué aux projets remonte sensiblement par rapport à 2022.

L’association présente un résultat positif depuis cinq ans. Cela lui permettra d’investir davantage dans les projets futurs et de garantir une viabilité à plus long terme.